Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260626-71DEL20260614-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CANCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 10 juin, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués, se sont réunis, salle de la mairie de Cancale, lieu de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel LE MOAL.

Présents : Marcel LE MOAL, Gwenaëlle QUERUEL, Philippe DUMONT, Isabelle ROULLE, Philippe TOUARIN, Samantha BERNIER, Jean Paul GUILLAUME, Micheline LIMOUSIN, André DUHAMEL
Absente excusée : Bernard LOUVET, Maryvonne GOUGEON, Sébastien POSSEME, Laurence PENVERN,
Pouvoirs : Sébastien Possemé à Gwenaëlle Quéruel et Laurence Penvern à Micheline Limousin

---

Délibération n° 71-DEL-2026-06-14-DSP – Budget supplémentaire 2026 - Budget SAAD.

Convocation en date du 3 juin 2026
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 10 juin 2026

Rapporteur : Marcel Le Moal

Exposé : Il est proposé au Conseil d'Administration de se prononcer sur le budget supplémentaire 2026 du budget SAAD :

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 22 des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux, le budget supplémentaire de l'exercice 2026 permet d'ajuster les crédits votés au budget primitif 2026 et d'effectuer la reprise des résultats de clôture au 31 décembre 2025.
Il convient donc d'affecter ce résultat de résultat au BS 2026

- Pour rappel, après report des résultats cumulés antérieurs, le résultat de clôture s'établit comme suit :

  - En fonctionnement : un déficit cumulé : 85 064.01 €
  - En investissement : un excédent cumulé : 14.00 €

Aucune dépense d'investissement n'étant nécessaire sur ce budget, la section d'investissement est présentée en suréquilibre.

Afin d'ajuster les prévisions votées lors du budget primitif 2026, il convient de voter le budget supplémentaire suivant :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 90 549.61 €
Recettes : 90 549.61 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260626-71DEL20260614-DE

Section d'investissement :

Dépenses : 0 €
Recettes : 14.00€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1 et suivants,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M 22 des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,
Vu la délibération du 10/12/2025 relative à l'adoption du budget primitif 2026 du budget SAAD,
Vu la délibération du 10/06/2026 relative au compte financier unique 2025 du budget SAAD,
Vote : Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

Article 1 : Vote l'affectation de résultat 2025 du SAAD

Article 2 : Vote le budget supplémentaire 2026 du budget SAAD selon le tableau ci-dessous, et la maquette annexée,

FONCTIONNEMENT

141 - CCAS CANCALE / 20 - SAAD CANCALE / 2026

Sens	Opération	GC	Compte	Libellé com..	SERVICES	Libellé SERVICES	Observation	Report (R)	Proposé (..	Voté (V)
D			002	Résultat d'e...			SOLDE DEFICITAIRE 2025	0,00 €	85 064,01 €	0,00 €
D			673	Titres annul...			ANNULATION SUR RECETTES ADA -2025-4EME TRIM	0,00 €	5 485,60 €	0,00 €
R			7712	Subventions...			SUBV EQUILIBRE CCAS	0,00 €	90 549,61 €	0,00 €
Tot...								0,00 €	90 549,61 €	0,00 €
Tot...								0,00 €	90 549,61 €	0,00 €

INVESTISSEMENT

141 - CCAS CANCALE / 20 - SAAD CANCALE / 2026

Chapitre	Sens	Compte	Libellé com..	Proposé (P)	Voté (V)
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	R	001	Solde d'exé...	14,00 €	0,00 €
	Total dépense				
	Total recette			14,00 €	0,00 €

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents: 9
Nombre de suffrages exprimés: 11
Pour : 11
Contre: 0
Abstentions : 0

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Président

Marcel LE MOAL